

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

LARDIER et VALENCA

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 02 - 2016

SEANCE DU JEUDI 18 FEVRIER 2016

Nombre de Conseillers :
en exercice : 10
Présents : 8

L'an deux mille seize et le jeudi 18 Février 2016 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 11 février 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, Mme STEFANI Noëlle, Mme Céline TRUCH, Mme Danielle BLANC

Absents excusés : Joël ROBERT, Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

Objet : Désignation d'un Responsable de la Bibliothèque

Le Maire rappelle aux membres présents qu'une convention de collaboration doit être signée entre la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes et notre future bibliothèque.

Il convient à cet effet de désigner un responsable afin qu'il puisse suivre la formation d'initiation à la gestion et à l'animation d'une bibliothèque et favoriser sa participation aux journées de formation continue.

Madame Odile THOUEMENT est proposée comme responsable.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Désigne Madame Odile THOUEMENT, Responsable de la Bibliothèque
- Autorise le Maire à signer la convention de collaboration avec la B.D.P.

Fait et délibéré le jeudi 18 février 2016

